SOLIDARITÉS

PROFESSIONS SOCIALES

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 31 juillet 2020 portant organisation d'une session exceptionnelle de rattrapage pour le diplôme d'État d'assistant de service social, le diplôme d'État d'éducateur spécialisé, le diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants, le diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé et le diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale (*JO*RF n° 0192 du 6 août 2020)

NOR : *SSAA2017625A*

Le ministre des solidarités et de la santé et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu l'article 2 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19 ;

Vu l'article 13 de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 451-1 et D. 451-29 à D. 451-57-2 ;

Vu l'article 3 du décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social ;

Vu l'arrêté du 29 juin 2004 modifié relatif au diplôme d'État d'assistant de service social ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2005 modifié relatif au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2007 modifié relatif au diplôme d'État d'éducateur spécialisé ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2009 modifié relatif au diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé ;

Vu l'arrêté du 1er septembre 2009 modifié relatif au diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2020 portant adaptation des épreuves de certification des diplômes du travail social pour la session 2020 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,

Arrêtent :

Art. 1er. – Le diplôme d'État d'assistant de service social, le diplôme d'État d'éducateur spécialisé, le diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants, le diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé et le diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale font l'objet, outre la session organisée en application de l'arrêté du 25 juin 2020 susvisé, d'une session de rattrapage exceptionnelle pour l'année 2020.

Art. 2. – Peuvent se présenter à la session de rattrapage les candidats déclarés non admis à l'un des diplômes mentionnés à l'article 1er du présent arrêté à l'issue de la session organisée en application de l'arrêté du 25 juin 2020 susvisé.

Les candidats à la session de rattrapage se présentent à l'intégralité des épreuves correspondant aux domaines de compétences non acquis.

Les notes obtenues aux épreuves de rattrapage se substituent aux notes moyennes obtenues aux domaines de compétences correspondants, dans les conditions prévues aux articles 3 à 7.

Art. 3. – Les épreuves de rattrapage de la session 2020 du diplôme d'État d'assistant de service social sont organisées dans les conditions prévues à l'annexe I du présent arrêté.

Art. 4. – Les épreuves de rattrapage de la session 2020 du diplôme d'État d'éducateur spécialisé sont organisées dans les conditions prévues à l'annexe II du présent arrêté.

Art. 5. – Les épreuves de rattrapage de la session 2020 du diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants sont organisées dans les conditions prévues à l'annexe III du présent arrêté.

Art. 6. – Les épreuves de rattrapage de la session 2020 du diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé sont organisées dans les conditions prévues à l'annexe IV du présent arrêté.

Art. 7. – Les épreuves de rattrapage de la session 2020 du diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale sont organisées dans les conditions prévues à l'annexe V du présent arrêté.

Art. 8. – La directrice générale de la cohésion sociale, la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, les préfets de région et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 31 juillet 2020.

Le ministre des solidarités
et de la santé,
Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale
de la cohésion sociale,
V. Lasserre

La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation,
Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle,
A.-S. Barthez

ANNEXE I

DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL – SESSION 2020

Définition des épreuves de la session de rattrapage

La session de rattrapage est organisée sous la forme d'une épreuve pour chacun des quatre domaines de compétences du diplôme d'État d'assistant de service social.

Les candidats se présentent à l'ensemble des épreuves correspondant aux domaines de compétences pour lesquels ils n'ont pas obtenu la moyenne.

Chaque épreuve de rattrapage conduit à l'attribution d'une note unique qui remplace la moyenne obtenue lors de la session principale au domaine de compétences correspondant.

Pour les épreuves nécessitant un support écrit, le candidat communique le document à son établissement de formation au plus tard le 11 septembre 2020 afin que celui-ci l'adresse à l'autorité organisatrice.

Le candidat peut se munir de son support écrit lors de son passage devant les examinateurs.

DC1 – INTERVENTION PROFESSIONNELLE EN SERVICE SOCIAL

Pour l'épreuve de dossier de pratique professionnelle, l'étudiant choisit de présenter une action d'intervention sociale d'aide à la personne ou une action d'intervention sociale d'intérêt collectif (le candidat choisit un seul mode d'intervention). Il peut s'agir d'une action observée par le candidat à l'occasion de ses périodes de stage, d'une action qu'il a menée et à laquelle il a contribué, ou d'une action qu'il a envisagée et organisée à partir de ses propres observations.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 et 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Critères d'évaluation du candidat par le jury

1er axe :

Évaluer la capacité du candidat à mettre en œuvre la méthodologie d'intervention sociale individuelle ou d'intérêt collectif.

2e axe :

Évaluer la capacité du candidat à argumenter son positionnement professionnel dans l'intervention individuelle ou collective.

3e axe :

Évaluer la capacité du candidat à prendre en compte la personne ou le groupe dans l'intervention individuelle ou d'intérêt collectif.

Autres critères :

– évaluer la capacité du candidat à présenter un exposé structuré et dans le temps imparti ;
– évaluer la capacité du candidat à répondre aux questions du jury.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC1 Intervention professionnelle en service social	Dossier de pratique professionnelle	Épreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 mn de présentation + 30 minutes d'échange) L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint et portant sur la description et l'analyse d'une action d'intervention sociale individuelle ou d'une action sociale d'intérêt collectif	Épreuve organisée en centre d'examen Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur

DC2 – EXPERTISE SOCIALE

Pour l'épreuve d'expertise sociale, l'étudiant présente le sujet qu'il avait choisi pour son projet de mémoire d'initiation à la recherche, quel qu'en soit l'état d'avancement. Il présente, dans tous les cas, l'intégralité de la réflexion préalable à la rédaction du mémoire (choix et intérêt du sujet,

problématique, méthodes de recherche envisagées ou éventuellement mises en œuvre) et selon les cas, soit la méthodologie qu'il a effectivement mise en œuvre, soit la méthodologie qu'il entendait mettre en œuvre pour mener à bien son projet.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 et 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Critères d'évaluation du candidat par le jury

1er axe :

Évaluer la capacité du candidat à comprendre une question sociale en lien avec ses interrogations professionnelles (éclairage du sujet choisi à partir de divers apports théoriques, articulation avec le travail social).

2e axe :

Évaluer la capacité du candidat à argumenter les choix méthodologiques de la démarche proposée (question de départ, problématique et hypothèses, recueil de données…).

3e axe :

Évaluer la capacité du candidat à évaluer le travail effectué (apports dans sa réflexion professionnelle, limites entrevues et/ou développements possibles en termes de recherche…).

Autres critères :

– évaluer la capacité du candidat à présenter un exposé structuré et dans le temps imparti ;
– évaluer la capacité du candidat à répondre aux questions du jury.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC2 Expertise sociale	Mémoire	Épreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 mn de présentation + 30 mn d'échange). L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint présentant le projet de démarche d'initiation à la recherche qu'il avait envisagé dans le cadre de son mémoire. Il décrit la méthodologie qu'il entendait mener pour réaliser ce projet d'initiation de démarche à la recherche L'étudiant soutient ensuite oralement ce projet	Épreuve organisée en centre d'examen Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur

DC3 – COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Pour l'épreuve de communication professionnelle, l'étudiant présente un projet de communication professionnelle qu'il a pu observer, mener ou imaginer à partir de ses périodes de stage. L'étudiant présente la situation qui a justifié la mise en place d'une action de communication, sa mise en œuvre et son suivi.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 4 à 6 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Critères d'évaluation du candidat par le jury

1er axe :

Évaluer la capacité du candidat à adapter la communication orale ou écrite à son destinataire (supports…).

2e axe :

Évaluer la capacité du candidat à argumenter ses choix de modalités de communication à partir de l'exemple présenté.

Autres critères :

– évaluer la capacité du candidat à présenter un exposé structuré et dans le temps imparti ;
– évaluer la capacité du candidat à répondre aux questions du jury.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC3 Communication professionnelle en travail social	Communication professionnelle	Épreuve orale d'une durée de 30 minutes (10 mn de présentation + 20 minutes d'échange) L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint et portant sur une situation de communication issue des expériences de stage L'étudiant soutient ensuite oralement la situation de communication	Épreuve organisée en centre d'examen Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur

DC4 – IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES, INTERINSTITUTIONNELLES ET PARTENARIALES

Cette épreuve est organisée sous la même forme que pour les sessions ordinaires des années précédentes.

Critères d'évaluation du candidat par les correcteurs : à partir du corrigé indicatif fourni avec le sujet national.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC4 Implication dans les dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales	Connaissances des politiques sociales et implication dans les dynamiques institutionnelles et partenariales	Épreuve écrite sur un sujet national	Épreuve organisée en centre d'examen Correcteurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur

Diplôme d'État d'assistant de service social
Session de rattrapage 2020

DCI
Épreuve : DOSSIER DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Action présentée
L'étudiant décrit le cadre de l'action présentée (intervention sociale individuelle ou d'intérêt collectif, explicite la situation de départ, présente l'action menée et son positionnement dans l'intervention sociale individuelle ou l'intervention d'intérêt collectif et les résultats attendus.

1 – Présentation du cadre de l'action
2 – Situation de départ
3 - Description de l'action et positionnement professionnel
4 – Résultats attendus

II - Méthodologie
L'étudiant explicite la méthodologie d'intervention sociale individuelle ou d'intérêt collectif choisie

IV - Évaluation de l'action
L'étudiant indique la façon dont il envisage l'évaluation de l'action

Diplôme d'État d'assistant de service social

Session de rattrapage 2020

DCI

Epreuve : DOSSIER DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

Diplôme d'État d'assistant de service social
Session de rattrapage 202O

DC2
Épreuve : MÉMOIRE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Sujet de recherche
L'étudiant indique le sujet qu'il a choisi de traiter, cite les références théoriques sur lesquelles il s'est appuyé et relie le sujet au travail social

1 – Sujet choisie
2 – Références théoriques
3 – Articulations avec le travail social

II - Méthodologie
L'étudiant argumente les choix méthodologiques de sa démarche

1 – Question de départ
2 - Problématique, hypothèses
3 – Recueil de données

III – Évaluation du travail effectué
L'étudiant argumente les apports professionnels et indique les limites et/ou les prolongements possibles

1 – Apports dans la réflexion professionnelle
2 - Limites entrevues et/ou développements possibles en termes de recherche

Diplôme d'État d'assistant de service social

Session de rattrapage 2020

DC2

Épreuve : MÉMOIRE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

Diplôme d'État d'assistant de service social
Session de rattrapage 2020

DC3
Épreuve : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages: 4 à 6 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Description d'une situation de communication
L'étudiant présente une situation de communication issue des expériences de stage. Il décrit le contexte dans lequel cette situation s'est déroulée.

1 - Présentation de la situation de communication
2 - Contexte de la situation

II - Modalités de communication
L'étudiant argumente ses choix de modalités de communication à partir de l'exemple présenté.

1 - Modalités de communication choisies
2 - Argumentation

Diplôme d'État d'assistant de service social

Session de rattrapage 2020

DC3

Épreuve : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ANNEXE II

DIPLÔME D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ – SESSION 2020

Définition des épreuves de la session de rattrapage et définition de l'épreuve spécifique pour les candidats titulaires du DEME et dispensés de l'épreuve écrite du DC4

La session de rattrapage est organisée sous la forme d'une épreuve pour chacun des quatre domaines de compétences du diplôme d'État d'éducateur spécialisé.

Les candidats se présentent à l'ensemble des épreuves correspondant à des domaines de compétences pour lesquels ils n'ont pas obtenu la moyenne.

Chaque épreuve de rattrapage conduit à l'attribution d'une note unique qui remplace la moyenne obtenue lors de la session principale au domaines de compétences correspondant.

Pour les épreuves nécessitant un support écrit, le candidat communique le document à son établissement de formation au plus tard le 11 septembre 2020 afin que celui-ci l'adresse à l'autorité organisatrice.

Le candidat peut se munir de son support écrit lors de son passage devant les examinateurs.

DOMAINES DE COMPÉTENCES 1 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ÉDUCATIF SPÉCIALISÉ

Pour l'épreuve de dossier de pratiques professionnelles, l'étudiant choisit de présenter une action éducative. Il peut s'agir d'une action observée par le candidat à l'occasion de ses périodes de stage, d'une action qu'il a menée et à laquelle il a contribué, ou d'une action qu'il a envisagée et organisée à partir de ses propres observations.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 à 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur trois axes :

1er axe : capacité à mettre en œuvre une méthodologie d'intervention socio-éducative individuelle ou collective.

2e axe : capacité à expliciter et argumenter son positionnement professionnel dans le cadre d'une intervention socio-éducative individuelle ou collective.

3e axe : capacité à prendre en compte la personne ou le groupe dans le cadre d'une intervention socio-éducative individuelle ou collective.

Autre critères :

– capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;
– capacité à répondre aux questions du jury.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC1 Accompagnement social et éducatif spécialisé	Dossier de pratiques professionnelles	Épreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges) L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint proposant la description et l'analyse d'une intervention socio-éducative individuelle ou collective L'étudiant présente ensuite ce projet d'action pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs	Épreuve organisée en centre d'examen Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 : CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJET ÉDUCATIF SPÉCIALISÉ

Pour l'épreuve de démarche de recherche, l'étudiant présente le sujet qu'il avait choisi pour son projet de mémoire d'initiation à la recherche, quel qu'en soit l'état d'avancement. Il présente, dans tous les cas, l'intégralité de la réflexion préalable à la rédaction du mémoire (choix et intérêt du

sujet, problématique, méthodes de recherche envisagées ou éventuellement mises en œuvre) et selon les cas, soit la méthodologie qu'il a effectivement mise en œuvre, soit la méthodologie qu'il entendait mettre en œuvre pour mener à bien son projet.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 à 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur trois axes :

1er axe : capacité à expliciter le choix de son sujet (motivation, positionnement…).

2e axe : sa capacité à argumenter les choix méthodologiques de la démarche proposée (références théoriques, choix du terrain, outils de recueil des données…).

3e axe : sa capacité à situer son sujet dans le cadre du travail social.

Autres critères :

– capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;

– capacité à répondre aux questions du jury.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC2 Conception et conduite de projet éducatif spécialisé	Présentation d'un mémoire	Épreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges) L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint présentant le projet qu'il avait envisagé dans le cadre de son mémoire de pratique professionnelle. Il décrit la méthodologie qu'il entendait mener pour réaliser ce projet L'étudiant présente son projet conception et conduite de projet éducatif pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs	Épreuve organisée en centre d'examen Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur

DOMAINE DE COMPÉTENCES 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Pour l'épreuve de communication professionnelle, l'étudiant présente un projet de communication professionnelle qu'il a pu observer, mener ou imaginer à partir de ses périodes de stage. L'étudiant présente la situation qui a justifié la mise en place d'une action de communication, sa mise en œuvre et son suivi.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 4 à 6 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur deux axes :

1er axe : capacité à adapter sa communication orale ou écrite à son destinataire (supports…).

2e axe : capacité à argumenter ses choix de modalité de communication.

Autres critères :

– capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;

– capacité à répondre aux questions du jury.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC3 Communication professionnelle	Communication professionnelle	Épreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges) L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint présentant un projet de communication professionnelle en travail social qu'il a pu observer, conduire ou construire à l'occasion de ses périodes de stage pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs	Épreuve organisée en centre d'examen Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur

DOMAINE DE COMPÉTENCES 4 : IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTERINSTITUTIONNELLES

Cette épreuve est organisée sous la même forme que pour les sessions ordinaires des années précédentes.

Critères d'évaluation du candidat par les correcteurs : à partir du corrigé indicatif fourni avec le sujet national

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC4 Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles	Dynamiques institutionnelles	Épreuve écrite sur un sujet national	Épreuve organisée en centre d'examen. Correcteurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur

ÉPREUVE SPÉCIFIQUE POUR LES CANDIDATS TITULAIRES DU DEME ET DISPENSES DE L'ÉPREUVE ÉCRITE DU DC4

Ces candidats présentent l'épreuve orale de travail en partenariat et en réseau.

Pour l'épreuve de travail en partenariat et en réseau, l'étudiant présente un projet de communication professionnelle qu'il a pu observer, mener ou imaginer à partir de ses périodes de stage. L'étudiant présente la situation qui a justifié la mise en place d'une action de communication, sa mise en œuvre et son suivi.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend entre 4 et 6 pages sans annexes.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur deux axes :

1er axe : capacité à adapter sa communication orale ou écrite à son destinataire (supports…).

2e axe : capacité à argumenter ses choix de modalité de communication.

Autres critères :

– capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;

– capacité à répondre aux questions du jury.

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC4 Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles	Travail en partenariat et en réseau	Épreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges) L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint présentant un projet d'action en partenariat ou en réseau qu'il a pu observer, conduire ou construire à l'occasion de ses périodes de stage ou de son expérience professionnelle L'étudiant présente et analyse ce projet d'action en partenariat et en réseau en décrivant notamment les partenaires impliqués, leurs apports au projet et les modalités de pilotage de l'action pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs	Épreuve organisée en centre d'examen. Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur

Diplôme d'État d'éducateur spécialisé
Session de rattrapage 2020

DC1
Épreuve : PRATIQUE PROFESSIONNELLE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Action présentée
L'étudiant décrit le cadre de l'action éducative présentée, explicite la situation de départ, présente l'action menée et son positionnement dans l'action sociale et éducative et les résultats attendus.

1 – Présentation du cadre de l'action
2 – Situation de départ
3 - Description de l'action et positionnement professionnel
4 – Résultats attendus

II - Méthodologie
L'étudiant explicite la méthodologie d'intervention éducative choisie

III - Évaluation de l'action
L'étudiant indique la façon dont il envisage l'évaluation de l'action

Diplôme d'État d'éducateur spécialisé

Session de rattrapage 2020

DC1

Épreuve : PRATIQUE PROFESSIONNELLE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

Diplôme d'État d'éducateur spécialisé
Session de rattrapage 2020

DC2
Épreuve : MÉMOIRE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Sujet
L'étudiant indique le sujet qu'il a choisi de traiter, explicite les raisons de son choix (motivation et positionnement de son sujet dans le champ du travail social)

1 – Sujet choisi
2 – Raisons du choix
3 – Pertinence du sujet dans le champ du travail social

II - Méthodologie
L'étudiant argumente les choix méthodologiques de la démarche proposée (théoriques, terrain, outils de recueil de données)

1 – Question de départ
2 - Problématique, hypothèses
3 – Recueil de données

III – Analyse synthétique
Au regard du sujet et de la méthodologie déployée, le candidat présente une analyse succincte de la situation éducative, en quoi cela lui permet d'établir un diagnostic socio-éducatif au service d'un projet éducatif »

1 – Apports dans la réflexion professionnelle
2 - Limites entrevues et/ou développements possibles

Diplôme d'État d'éducateur spécialisé

Session de rattrapage 2020

DC2

Épreuve : MÉMOIRE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

Diplôme d'État d'éducateur spécialisé
Session de rattrapage 2020

DC3
Épreuve : ENTRETIEN Á PARTIR D'UN JOURNAL D'ÉTUDES CLINIQUES

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages: 4 à 6 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Description d'une situation de communication
L'étudiant présente une situation de communication issue des expériences de stage. Il décrit le contexte dans lequel cette situation s'est déroulée.

1 - Présentation de la situation de communication
2 – Contexte de la situation

II Modalités de communication
A partir de l'exemple présenté, candidat centrera son analyse sur le travail en équipe, la place de l'équipe dans l'organisation et peut analyser son rôle d'éducateur au sein de l'équipe ».

1 – Modalités de communication choisies
2 - Argumentation

Diplôme d'État d'éducateur spécialisé

Session de rattrapage 2020

DC3

Épreuve : ENTRETIEN À PARTIR D'UN JOURNAL D'ÉTUDES CLINIQUES

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

Diplôme d'État d'éducateur spécialisé

Session de rattrapage 2020

DC4

Épreuve : TRAVAIL EN PARTENARIAT ET EN RÉSEAU

(Épreuve destinée aux candidats titulaires du DEME et dispensés de l'épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles)

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages: 4 à 6 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Description d'une action en partenariat ou en réseau
L'étudiant présente une action en partenariat ou en réseau observée, construite ou conduite pendant les stages ou à l'occasion de son expérience professionnelle. Il décrit le contexte dans lequel cette situation s'est déroulée.

1 - Présentation de l'action en partenariat ou en réseau
2 – Contexte de l'action

II Partenariats engagés
A partir de l'exemple proposé, le candidat présente les partenaires mobilisés et les modalités de pilotage de l'action.

1 – Partenaires mobilisés (nature, apports à l'action menée, intérêt à y participer)
2 - Mode de pilotage de l'action

Diplôme d'État d'éducateur spécialisé

Session de rattrapage 2020

DC4

Épreuve : TRAVAIL EN PARTENARIAT ET EN RÉSEAU

(Épreuve destinée aux candidats titulaires du DEME et dispensés de l'épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles)

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ANNEXE III

DIPLÔME D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS – SESSION 2020

Définition des épreuves de la session de rattrapage

La session de rattrapage est organisée sous la forme d'une épreuve pour chacun des quatre domaines de compétences du diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants.

Les candidats se présentent à l'ensemble des épreuves correspondant à des domaines de compétences pour lesquels ils n'ont pas obtenu la moyenne.

Chaque épreuve de rattrapage conduit à l'attribution d'une note unique qui remplace la moyenne obtenue lors de la session principale au domaine de compétences correspondant.

Pour les épreuves nécessitant un support écrit, le candidat communique le document à son établissement de formation au plus tard le 11 septembre 2020 afin que celui-ci l'adresse à l'autorité organisatrice.

Le candidat peut se munir de son support écrit lors de son passage devant les examinateurs.

DOMAINES DE COMPÉTENCES 1 : ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE ENFANT ET DE SA FAMILLE

Pour l'épreuve « Mémoire », l'étudiant présente le sujet qu'il avait choisi pour son projet de mémoire d'initiation à la recherche, quel qu'en soit l'état d'avancement. Il présente, dans tous les cas, l'intégralité de la réflexion préalable à la rédaction du mémoire (choix et intérêt du sujet, problématique, méthodes de recherche envisagées ou éventuellement mises en œuvre) et selon les cas, soit la méthodologie qu'il a effectivement mise en œuvre, soit la méthodologie qu'il entendait mettre en œuvre pour mener à bien son projet.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 à 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur trois axes :

1er axe : capacité à expliciter le choix de son sujet (motivation, positionnement…).

2e axe : sa capacité à argumenter les choix méthodologiques de la démarche proposée (références théoriques, choix du terrain, outils de recueil des données…).

3e axe : sa capacité à situer son sujet dans le cadre du travail social.

Autres critères :

– capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;

– capacité à répondre aux questions du jury.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC1 Accueil et accompagnement du jeune enfant et sa famille	Mémoire	Épreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges) L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint présentant le projet de recherche qu'il avait envisagé dans le cadre de son mémoire professionnel. Il décrit la méthodologie qu'il entendait mener pour réaliser ce projet de recherche L'étudiant présente son projet de démarche d'initiation à la recherche pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs	Épreuve organisée en centre d'examen Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 : ACTION ÉDUCATIVE EN DIRECTION DU JEUNE ENFANT

Pour l'épreuve de démarche éducative, l'étudiant choisit de présenter une action éducative. Il peut s'agir d'une action observée par le candidat à l'occasion de ses périodes de stage, d'une action qu'il a menée et à laquelle il a contribué, ou d'une action qu'il a envisagée et organisée à partir de ses propres observations.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 à 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée et les deux sous-parties de l'épreuve font l'objet d'une seule même note globale.

Le candidat est évalué sur trois axes :

1er axe : capacité à mettre en œuvre une méthodologie d'intervention éducative.

2e axe : capacité à expliciter et argumenter son positionnement professionnel dans le cadre d'une intervention éducative.

3e axe : capacité à prendre en compte la personne ou le groupe dans le cadre d'une action éducative.

Autre critères :

– capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;

– capacité à répondre aux questions du jury.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC2 Action éducative en direction du jeune enfant	Démarche éducative	Épreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation globale pour les 2 thématiques + 30 minutes d'échanges pour chaque partie d'épreuve) L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint proposant la description et l'analyse d'une action éducative. L'étudiant présente son projet d'action éducative pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs L'interrogation portera aussi sur la démarche de santé et de prévention	Épreuve organisée en centre d'examen Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur

DOMAINE DE COMPÉTENCES 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Cette épreuve est organisée sous la même forme que pour les sessions ordinaires des années précédentes.

Critères d'évaluation du candidat par les correcteurs : à partir du corrigé indicatif fourni avec le sujet national

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC3 Communication professionnelle	Ecrit portant sur la communication professionnelle et les cadres de l'intervention socio-éducative	Épreuve écrite sur un sujet national	Épreuve organisée en centre d'examen Correcteurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur

DOMAINE DE COMPÉTENCES 4 : DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES, INTERINSTITUTIONNELLES ET PARTENARIALES

Cette épreuve est organisée sous la même forme que pour les sessions ordinaires des années précédentes.

Critères d'évaluation du candidat par les correcteurs : à partir du corrigé indicatif fourni avec le sujet national.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC4 Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales	Note de synthèse	Épreuve écrite sur un sujet national	Épreuve organisée en centre d'examen Correcteurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur

Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants
Session de rattrapage 2020

DC1
Épreuve : MÉMOIRE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Sujet de recherche
L'étudiant indique le sujet qu'il a choisi de traiter, explicite les raisons de son choix (motivation et positionnement de son sujet dans le champ du travail social)

1 – Sujet choisi
2 – Raisons du choix
3 – Pertinence du sujet dans le champ du travail social

II - Méthodologie
L'étudiant argumente les choix méthodologiques de la démarche proposée (théoriques, terrain, outils de recueil de données)

1 – Question de départ
2 - Problématique, hypothèses
3 – Recueil de données

III – Évaluation du travail effectué
L'étudiant argumente les apports professionnels et indique les limites et/ou les prolongements possibles

1 – Apports dans la réflexion professionnelle
2 - Limites entrevues et/ou développements possibles en termes de recherche

Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants

Session de rattrapage 2020

DC1

Épreuve : MÉMOIRE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants
Session de rattrapage 2020

DC2
Épreuve : DÉMARCHE ÉDUCATIVE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Action présentée
L'étudiant décrit le cadre de l'action éducative présentée, explicite la situation de départ, présente l'action menée et son positionnement dans l'action éducative et les résultats attendus.

1 – Présentation du cadre de l'action
2 – Situation de départ
3 - Description de l'action et positionnement professionnel
4 – Résultats attendus

II - Méthodologie
L'étudiant explicite la méthodologie d'intervention éducative choisie

III - Évaluation de l'action
L'étudiant indique la façon dont il envisage l'évaluation de l'action

Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants

Session de rattrapage 2020

DC2

Épreuve : DOSSIER DE PRATIQUES PROFESSIONNELS

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ANNEXE IV

DIPLÔME D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ – SESSION 2020

Définition des épreuves de la session de rattrapage et définition de l'épreuve spécifique pour les candidats titulaires du DEME et dispensés de l'épreuve écrite du DC4

La session de rattrapage est organisée sous la forme d'une épreuve pour chacun des quatre domaines de compétences du diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé.

Les candidats se présentent à l'ensemble des épreuves correspondant à des domaines de compétences pour lesquels ils n'ont pas obtenu la moyenne.

Chaque épreuve de rattrapage conduit à l'attribution d'une note unique qui remplace la moyenne obtenue lors de la session principale aux domaines de compétences correspondant.

Pour les épreuves nécessitant un support écrit, le candidat communique le document à son établissement de formation au plus tard le 11 septembre 2020 afin que celui-ci l'adresse à l'autorité organisatrice.

Le candidat peut se munir de son support écrit lors de son passage devant les examinateurs.

DOMAINES DE COMPÉTENCES 1 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ÉDUCATIF SPÉCIALISÉ

Pour l'épreuve de pratiques professionnelles, l'étudiant choisit de présenter une action socio-éducative. Il peut s'agir d'une action observée par le candidat à l'occasion de ses périodes de stage, d'une action qu'il a menée et à laquelle il a contribué, ou d'une action qu'il a envisagée et organisée à partir de ses propres observations.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 à 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur trois axes :

1er axe : capacité à mettre en œuvre une méthodologie d'intervention socio-éducative.

2e axe : capacité à expliciter et argumenter son positionnement professionnel dans le cadre d'une intervention socio-éducative.

3e axe : capacité à prendre en compte la personne ou le groupe dans le cadre d'une action socio-éducative.

Autre critères :

– capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;
– capacité à répondre aux questions du jury.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC1 Accompagnement social et éducatif spécialisé	Pratiques professionnelles	Épreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges). L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint proposant la description et l'analyse d'une action éducative. L'étudiant présente ensuite ce projet d'action socio-éducative pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs.	Épreuve organisée en centre d'examen. Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation. Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 : CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJET ÉDUCATIF ET TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

Pour l'épreuve de démarche de recherche, l'étudiant présente le sujet qu'il avait choisi pour son projet de mémoire d'initiation à la recherche, quel qu'en soit l'état d'avancement. Il présente, dans tous les cas, l'intégralité de la réflexion préalable à la rédaction du mémoire (choix et intérêt du sujet, problématique, méthodes de recherche envisagées ou éventuellement mises en œuvre) et

selon les cas, soit la méthodologie qu'il a effectivement mise en œuvre, soit la méthodologie qu'il entendait mettre en œuvre pour mener à bien son projet. Le candidat propose également une réflexion sur l'organisation de l'environnement de travail.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 à 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur trois axes :

1er axe : capacité à expliciter le choix de son sujet (motivation, positionnement…).

2e axe : sa capacité à argumenter les choix méthodologiques de la démarche proposée (références théoriques, choix du terrain, outils de recueil des données…).

3e axe : sa capacité à situer son sujet dans le cadre du travail social.

Autres critères :

– capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;

– capacité à répondre aux questions du jury.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC2 Conception et conduite de projet éducatif et technique spécialisé	Présentation d'une démarche de recherche	Épreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges). L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint présentant le projet de démarche de recherche qu'il avait envisagé dans le cadre de son mémoire de pratique professionnelle. Il décrit la méthodologie qu'il entendait mener pour réaliser ce projet. Il expose également les enseignements qu'il tire de ce travail en matière de transmission de savoir/savoir-faire techniques spécifique, ainsi que celle de gestion de l'activité/de la production et d'organisation de l'environnement de travail. L'étudiant présente son projet pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs.	Épreuve organisée en centre d'examen. Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation. Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Pour l'épreuve de communication professionnelle, l'étudiant présente un projet de communication professionnelle qu'il a pu observer, mener ou imaginer à partir de ses périodes de stage. L'étudiant présente la situation qui a justifié la mise en place d'une action de communication, sa mise en œuvre et son suivi.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 4 à 6 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur deux axes :

1er axe : capacité à adapter sa communication orale ou écrite à son destinataire (supports…).

2e axe : sa capacité à argumenter ses choix de modalité de communication.

Autres critères :

– capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;

– capacité à répondre aux questions du jury.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC3 Communication professionnelle	Etudes cliniques	Épreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges). L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint présentant un projet de communication professionnelle en travail social qu'il a pu observer, conduire ou construire à l'occasion de ses périodes de stage. L'étudiant présente ce projet pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs.	Épreuve organisée en centre d'examen. Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation. Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 4 : IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTERINSTITUTIONNELLES

Pour l'épreuve de travail en partenariat et en réseau, l'étudiant présente et analyse une action partenariale ou en réseau en décrivant notamment les partenaires impliqués, leurs apports à l'action ou au projet dans laquelle elle s'insère et les modalités de pilotage de l'action dans sa dynamique partenariale, institutionnelle ou interinstitutionnelle. Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend entre 4 et 6 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur deux axes :

1er axe : capacité à adapter sa communication orale ou écrite à son destinataire (supports...).

2e axe : capacité à argumenter ses choix de modalité de communication.

Autres critères :

– capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;

– capacité à répondre aux questions du jury.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC4 Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles	Travail en partenariat et en réseau	Épreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges). L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint présentant un projet d'action en partenariat ou en réseau qu'il a pu observer, conduire ou construire à l'occasion de ses périodes de stage ou de son expérience professionnelle. L'étudiant présente et analyse ce projet d'action en partenariat et en réseau en décrivant notamment les partenaires impliqués, leurs apports au projet et les modalités de pilotage de l'action pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs.	Épreuve organisée en centre d'examen. Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation. Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé
Session de rattrapage 2020

DC1
Épreuve : PRATIQUE PROFESSIONNELLE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Action présentée
L'étudiant décrit le cadre de l'action éducative présentée, explicite la situation de départ, présente l'action menée et son positionnement dans l'action sociale et éducative et les résultats attendus.

1 – Présentation du cadre de l'action
2 – Situation de départ
3 - Description de l'action et positionnement professionnel
4 – Résultats attendus

II - Méthodologie
L'étudiant explicite la méthodologie d'intervention éducative choisie

III - Évaluation de l'action
L'étudiant indique la façon dont il envisage l'évaluation de l'action

Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé

Session de rattrapage 2020

DC1

Épreuve : PRATIQUE PROFESSIONNELLE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé
Session de rattrapage 2020

DC2
Épreuve : MÉMOIRE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Sujet
L'étudiant indique le sujet qu'il a choisi de traiter, explicite les raisons de son choix (motivation et positionnement de son sujet dans le champ du travail social)

1 – Sujet choisi
2 – Raisons du choix
3 – Pertinence du sujet dans le champ du travail social
4 - Enseignements retenus en matière d'organisation de l'environnement de travail

II - Méthodologie
L'étudiant argumente les choix méthodologiques de la démarche proposée (théoriques, terrain, outils de recueil de données)

1 – Question de départ
2 - Problématique, hypothèses
3 – Recueil de données

III – Évaluation du travail effectué
L'étudiant argumente les apports professionnels et indique les limites et/ou les prolongements possibles

1 – Apports dans la réflexion professionnelle
2 - Limites entrevues et/ou développements possibles en termes de recherche

Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé

Session de rattrapage 2020

DC2

Épreuve : MÉMOIRE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé
Session de rattrapage 2020

DC3
Épreuve : ENTRETIEN À PARTIR D'UN JOURNAL D'ÉTUDES CLINIQUES

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages: 4 à 6 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Description d'une situation de communication
L'étudiant présente une situation de communication issue des expériences de stage. Il décrit le contexte dans lequel cette situation s'est déroulée.

1 - Présentation de la situation de communication
2 – Contexte de la situation

II - Modalités de communication
A partir de l'exemple présenté, candidat centrera son analyse sur le travail en équipe, la place de l'équipe dans l'organisation et peut analyser son rôle d'éducateur au sein de l'équipe ».

1 – Modalités de communication choisies
2 - Argumentation

Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé

Session de rattrapage 2020

DC3

Épreuve : ENTRETIEN À PARTIR D'UN JOURNAL D'ÉTUDES CLINIQUES

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé
Session de rattrapage 2020

DC4
Épreuve : TRAVAIL EN PARTENARIAT ET EN RÉSEAU

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages : 4 à 6 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Description d'une action en partenariat ou en réseau
L'étudiant présente une action en partenariat ou en réseau observée, construite ou conduite pendant les stages ou à l'occasion de son expérience professionnelle. Il décrit le contexte dans lequel cette situation s'est déroulée.

1 - Présentation de l'action en partenariat ou en réseau
2 – Contexte de l'action

II - Partenariats engagés
A partir de l'exemple proposé, le candidat présente les partenaires mobilisés et les modalités de pilotage de l'action.

1 – Partenaires mobilisés (nature, apports à l'action menée, intérêt à y participer)
2 - Mode de pilotage de l'action

Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé

Session de rattrapage 2020

DC4

Épreuve : TRAVAIL EN PARTENARIAT ET EN RÉSEAU

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ANNEXE V

DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE – SESSION 2020

Définition des épreuves de la session de rattrapage

La session de rattrapage est organisée sous la forme d'une épreuve pour chacun des quatre domaines de compétences du diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale.

Les candidats se présentent à l'ensemble des épreuves correspondant à des domaines de compétences pour lesquels ils n'ont pas obtenu la moyenne.

Chaque épreuve de rattrapage conduit à l'attribution d'une note unique qui remplace la moyenne obtenue lors de la session principale au domaine de compétences correspondant.

Pour les épreuves nécessitant un support écrit, le candidat communique le document à son établissement de formation au plus tard le 11 septembre 2020 afin que celui-ci l'adresse à l'autorité organisatrice.

Le candidat peut se munir de son support écrit lors de son passage devant les examinateurs.

DOMAINES DE COMPÉTENCES 1 : CONSEIL ET EXPERTISE À VISÉE SOCIO-ÉDUCATIVE DANS LES DOMAINES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Pour l'épreuve de démarche de recherche, l'étudiant présente le sujet qu'il avait choisi pour son projet de mémoire d'initiation à la recherche, quel qu'en soit l'état d'avancement. Il présente, dans tous les cas, l'intégralité de la réflexion préalable à la rédaction du mémoire (choix et intérêt du sujet, problématique, méthodes de recherche envisagées ou éventuellement mises en œuvre) et selon les cas, soit la méthodologie qu'il a effectivement mise en œuvre, soit la méthodologie qu'il entendait mettre en œuvre pour mener à bien son projet.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 à 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur trois axes :

1er axe : capacité à expliciter le choix de son sujet (motivation, positionnement…).

2e axe : sa capacité à argumenter les choix méthodologiques de la démarche proposée (références théoriques, choix du terrain, outils de recueil des données…).

3e axe : sa capacité à situer son sujet dans le cadre du travail social.

Autres critères :

– capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;
– capacité à répondre aux questions du jury.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC1 Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne	Mémoire	Épreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges). L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint présentant le projet de recherche qu'il avait envisagé dans le cadre de son mémoire d'initiation à la recherche autour de l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne inscrit dans le champ de l'ESF. Il décrit la méthodologie qu'il entendait mener pour réaliser ce projet de recherche. L'étudiant présente son projet de recherche pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs.	Épreuve organisée en centre d'examen. Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation. Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 : INTERVENTION SOCIALE

Pour l'épreuve de dossier de pratiques professionnelles, l'étudiant choisit de présenter une action d'intervention sociale d'aide à la personne ou une action d'intervention sociale d'intérêt collectif (le

candidat choisit un seul mode d'intervention). Il peut s'agir d'une action observée par le candidat à l'occasion de ses périodes de stage, d'une action qu'il a menée et à laquelle il a contribué, ou d'une action qu'il a envisagée et organisée à partir de ses propres observations.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 à 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur trois axes :

1er axe : capacité à mettre en œuvre une méthodologie d'intervention sociale, soit d'aide à la personne, soit d'intérêt collectif.

2e axe : capacité à expliciter et argumenter son positionnement professionnel dans le cadre d'une intervention sociale individuelle ou collective.

3e axe : capacité à prendre en compte la personne ou le groupe dans le cadre d'une action d'intervention sociale.

Autre critères :

– capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;

– capacité à répondre aux questions du jury.

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC2 Intervention sociale	Dossier de pratiques professionnelles	Épreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges). L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint proposant la description et l'analyse d'une action d'intervention sociale d'aide à la personne ou d'une action sociale d'intérêt collectif. L'étudiant présente ensuite ce projet d'intervention sociale pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs.	Épreuve organisée en centre d'examen. Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation. Examinateurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Cette épreuve est organisée sous la même forme que pour les sessions ordinaires des années précédentes.

Critères d'évaluation du candidat par les correcteurs : à partir du corrigé indicatif fourni avec le sujet national

DOMAINE de compétences	INTITULÉ de l'épreuve	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC3 Communication professionnelle	Elaboration d'une communication professionnelle	Épreuve écrite sur un sujet national	Épreuve organisée en centre d'examen. Correcteurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 4 : IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES, PARTENARIALES ET INTERINSTITUTIONNELLES

Cette épreuve est organisée sous la même forme que pour les sessions ordinaires des années précédentes.

Critères d'évaluation du candidat par les correcteurs : à partir du corrigé indicatif fourni avec le sujet national

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE
DC4 Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et interinstitutionnelles	Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et interinstitutionnelles	Épreuve écrite sur un sujet national.	Épreuve organisée en centre d'examen. Correcteurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale
Session de rattrapage 2020

DC1
Épreuve : MÉMOIRE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Sujet de recherche
L'étudiant indique le sujet qu'il a choisi de traiter, explicite les raisons de son choix (motivation et positionnement de son sujet dans le champ du travail social)

1 – Sujet choisie
2 – Raisons du choix
3 – Pertinence du sujet dans le champ du travail social

II - Méthodologie
L'étudiant argumente les choix méthodologiques de la démarche proposée (théoriques, terrain, outils de recueil de données)

1 – Question de départ
2 - Problématique, hypothèses
3 – Recueil de données

III – Évaluation du travail effectué
L'étudiant argumente les apports professionnels et indique les limites et/ou les prolongements possibles

1 – Apports dans la réflexion professionnelle
2 - Limites entrevues et/ou développements possibles en termes de recherche

Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale

Session de rattrapage 2020

DC1

Épreuve : MÉMOIRE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale
Session de rattrapage 2020

DC2
Épreuve : DOSSIER DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous
Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.
Caractère : Calibri
Taille : 11

Plan du document :

I - Action présentée
L'étudiant décrit le cadre de l'action présentée (intervention sociale individuelle ou d'intérêt collectif), explicite la situation de départ, présente l'action menée et son positionnement dans l'intervention sociale individuelle ou d'intérêt collectif et les résultats attendus.

1 – Présentation du cadre de l'action
2 – Situation de départ
3 - Description de l'action et positionnement professionnel
4 – Résultats attendus

II - Méthodologie
L'étudiant explicite la méthodologie d'intervention sociale individuelle ou d'intérêt collectif choisie

IV - Évaluation de l'action
L'étudiant indique la façon dont il envisage l'évaluation de l'action

Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale

Session de rattrapage 2020

DC2

Épreuve : DOSSIER DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :